

ANNEXE N° 3 A LA DELIBERATION – POLITIQUE CULTURELLE

Patrimoine Architectural

Patrimoine Rural Non Protégé – Subvention à des communes

Communes	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.	Taux	Coefficient de modulation de la subvention	Subvention Département
Veilleins	Travaux de restauration du clocher de l'église	135 656,00 €	20 %	1,10	29 844 €
Oucques-la-Nouvelle	Travaux de restauration de l'enduit du mur intérieur de l'église de Sainte-Gemmes	48 761,50 €	20 %	1,10	10 728 €
Le Plessis-Dorin	Travaux de restauration des vitraux de l'église	9 280,30 €	20 %	1,10	2 042 €
La Ferté-Beauharnais	Travaux de dépose de la statue et réalisation d'un socle en pierre de taille pour la statue d'Eugène de Beauharnais	27 204,40 €	20 %	1,20	6 529 €
Seur	Travaux de restauration d'une partie de la toiture de l'église	2 572,25 €	20 %	1,10	566 €
TOTAL		223 474,45 €			49 709 €

